

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****20 AOUT 2025**

L'an deux mil vingt CINQ, le vingt août à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur André DESMEDT, Maire.

Étaient présents : M. DESMEDT André, Maire – Monsieur AUBURSIN Gaston – Mme LECOEVRE Stéphanie - Mr HUON Jean-Pascal – Mme DERONNE Catherine – Mme VAN EECKHOUT Sophie – Mr BOUDREZ André – Mr LARIVIERRE Romuald - Madame MASCAUX Ségolène - Mme DUTRIEUX Julie – Mme DHONT Audrey - Mr DELCROIX Thibaut

Étaient absents : Mme LAMBERT Marie - Mme LUTAS Sylvie – Mr SANSON Guillaume – Mr VERDIERE Andy – Mme WADBLED Laetitia – Mr BUEMI Bruno – Mme WILLEMS Véronique.

Ont donné procuration : Mme LAMBERT Marie à Mme VAN EECKHOUT Sophie – Mme LUTAS Sylvie à Mr AUBURSIN Gaston – Mr SANSON Guillaume à Mr DESMEDT André – Mr VERDIERE Andy à Mr DELCROIX Thibaut – Mme WADBLED Laetitia à Mme DHONT Audrey.

*MME Sophie VAN EECKHOUT a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.*

**NOMBRE DE :**

Conseillers en exercice	Présents	Votants
19	12	17

**Objet : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS****SUITE A UNE DEMISSION (délib. 2025/05/01)**

Le Conseil Municipal a décidé la création de 7 postes d'adjoints lors de la réunion d'installation du conseil municipal en date du 24 Mai 2020.

En date du 10 Juillet 2025, le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité pour poursuivre le mandat avec 5 adjoints suite à 2 démissions (délib. 2025/04/01).

En raison de la démission de Madame Nadine BONNET – Adjointe, reçue en Sous-Préfecture de Valenciennes le 1<sup>er</sup> Août 2025 et notifiée par arrêté à l'intéressée en date du 13 août 2025,

Il y a lieu de délibérer à nouveau pour déterminer le nombre de postes d'adjoints.

Monsieur le Maire propose de ce fait la création de 2 postes d'adjoints pour totaliser **6 adjoints**.

Après délibération,

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le nombre de 6 postes d'adjoints.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme,

La secrétaire,

Sophie VAN EECKHOUT



Le Maire,

André DESMEDT

Nota. Le Maire certifie que le  
Compte rendu de cette délibération  
a été affiché à la porte de la mairie  
Le 22 Août 2025  
Que la convocation du conseil  
avait été faite le 13 Août 2025  
le Maire.